

## Assemblée Générale 2012

Vendredi 21 Septembre 2012

A LA CHAPELLE SUR ERDRE

### *Procès Verbal*

**Représentation :** 226 clubs sur 296 soit 76.35 %

Nombre de voix : 1 966 sur 2374 soit 82,81 %

Dont :

Nombre de voix représentant les clubs : 1948 sur 2331 soit 83,57 %

Nombre de voix membres individuels et du Conseil : 18 sur 43 soit 41,86 %

En préambule, M. Alain Martin salue et remercie les personnalités présentes :

- M. Fabrice ROUSSEL, Maire de La Chapelle sur Erdre
- M. Jean-Luc CHESNEAU, Directeur du Service des Sports du CONSEIL GENERAL
- M. Michel GAHINET, Directeur de la Distribution du CREDIT AGRICOLE Atlantique Vendée
- M. Joris GREAU, Communication externe et publicité du CREDIT AGRICOLE Atlantique Vendée
- M. Jean-Michel LE NY, Directeur de l'agence CREDIT AGRICOLE Nantes La Garde
- M. Ludovic BERANGER, Responsable CASAL SPORT de l'agence de Nantes
- Messieurs AURAY, représentants Les PEPINIERES DU VAL D'ERDRE
- M. Philippe CONSTANTIN, Président Amicale des Educateurs
- M. Yves BONIN, Président du Lien

Il excuse l'absence de :

- M. Alexandre MAGNANT, Directeur Adjoint de la Cohésion Sociale
- M. Gilles PHILIPPOT, Vice-Président du Conseil Général Délégué aux Sports
- M. Jean-Jacques GAZEAU, Président du District de Football de Vendée
- M. Guy RIBRAULT, Président du District de Football du Maine et Loire
- M. Jérôme SERISIER, Président de l'U.N.A.F.
- M. Romain COUILLEAU, SFR VD-COM
- M. Jean-Paul POTIRON, MAYA Imprimerie

Il accueille chaleureusement Monsieur le Maire de La Chapelle sur Erdre, Fabrice Roussel le remerciant plus particulièrement de mettre, gracieusement la salle Capellia à disposition du District pour cette assemblée et celles des années à venir.

Le Président lui passe la parole.

#### **INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE DE LA CHAPELLE SUR ERDRE FABRICE ROUSSEL**

Monsieur Le Maire de la Chapelle sur Erdre souhaite la bienvenue aux représentants du Football départemental "C'est un grand plaisir de vous accueillir, vous êtes ici chez vous.

Avec M. Alain Martin, Président du District, nous avons décidé de faciliter les choses en faisant en sorte que désormais les Assemblées Générales se déroulent ici, à proximité de votre siège.

Nous souhaitons qu'en retour nous puissions mutualiser vos locaux, les nôtres et en particulier le stade de La Grolle.

La Chapelle sur Erdre est une ville sportive puisque l'on y trouve 35 clubs représentant 25 disciplines sportives différentes pour 17 000 habitants, 6 500 personnes pratiquent ainsi régulièrement une activité sportive structurée, c'est un indicateur du bien vivre de nos habitants sur notre commune.

Le football y a toute sa place avec l'AC Chapelain Foot, La Chapelaine vétéran, le FC Erdre Futsal et les clubs entreprise, ainsi plus de 700 personnes pratiquent le football.

J'en profite pour remercier le travail des bénévoles dans toutes ces disciplines, bénévoles sans qui rien n'existerait, un grand merci à vous tous pour tout le temps et l'énergie que vous y consacrez.

Je salue aussi les actions spécifiques engagées par l'AC Chapelain Football en direction des personnes en situation de handicap, je pense notamment au Cécifoot qui a été une entière réussite.

Cette pratique du football et du sport en général est importante pour la mixité sociale, faisant en sorte qu'elle crée un lien social entre les habitants de La Chapelle.

En ce début de saison je vous souhaite une bonne saison. Qu'elle soit l'occasion d'échanges entre vous, les dirigeants, les bénévoles et tous les acteurs du football en général.

Bonne Assemblée Générale à La Chapelle sur Erdre"

En remerciements, le Président lui remet le livre de la FFF sur les 100 dates importantes du football français.

## **OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**ALAIN MARTIN**

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 19H29. Il fait observer une minute de silence à la mémoire des personnes de la famille du football disparues au cours de la saison et passe à l'ordre du jour.

Le Président rappelle à l'assemblée les modalités techniques d'utilisation des cartons de vote (vert - blanc et rouge).

## **APPROBATION DES PROCES-VERBAUX**

Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2011 à La Montagne paru le 07 octobre 2011 sur le site internet.

Le PV est adopté avec 1927 voix, 39 abstentions

Approbation du PV de l'Assemblée Générale Elective du 02 Juin 2012 à La Montagne paru le 26 Juin 2012 sur le site internet.

Le PV est adopté avec 1924 voix, 32 abstentions

## **MESSAGE DU PRESIDENT**

« Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Il y a trois mois et demi, vous m'avez élu à la tête d'une équipe afin de mener à bien le projet de cette nouvelle mandature 2012 – 2016. Cette équipe est composée de 20 élus et de 171 bénévoles membres de commissions qui relèvent le défi avec moi, de travailler au service de nos 305 clubs.

A l'Euro, l'équipe de France a encore déçu. Une fois de plus, une fois de trop !

Au-delà du bilan sportif et de la qualité de jeu, les comportements de certains internationaux ont jeté un nouveau trouble et interpellé le monde du football et plus largement le pays.

Beaucoup de Français n'ont plus de sympathie pour l'équipe de France. Pire que tout, l'indifférence semble avoir succédé au mépris.

C'est malheureusement le football amateur qui risque de payer l'addition en déplorant une hémorragie des bénévoles, une désaffection des licenciés et du public.

Notre équipe de France Féminine a porté de nouveaux projecteurs sur notre discipline. Il nous appartient désormais de maintenir cette flamme allumée, d'entretenir et faire vivre cette nouvelle dynamique. Et je vous demande d'être attentif aux demandes de jeunes licenciées féminines pour les accueillir de la meilleure des façons.

J'ai rencontré des parents qui souhaitent inscrire leur fille dans le club de leur commune, mais celui-ci n'a pas d'équipe féminine.

Quelle que soit la situation de votre club, inscrivez-les. Il nous appartiendra au District de nous organiser et de mettre en place les structures nécessaires pour leur permettre de pratiquer. Ce qui est le cas avec :

- Les rassemblements mi-copa pour les U6 à U11 par secteur

- Le Championnat U10 – U11 à 7
- La Copa Féminine pour les U12 à U14 par secteur
- Puis le championnat U14 Féminin en équipe de club ou de secteur « nouveauté 2012-2013 »
- Le championnat U18F
- Le championnat Seniors.

Une campagne promotionnelle « CARREFOUR fête le football Féminin » vous permettra d'offrir à vos joueuses un kit beauté. Vous trouverez la procédure à suivre dans votre plaquette et sur le site internet du District.

### **Parlons de notre football départemental. Qu'en est-il dans tout cela ?**

Vous en connaissez la situation puisque vous en êtes les principaux responsables, j'allais dire les principaux acteurs.

Globalement, notre football départemental se porte bien. Nous avons perdu 411 licenciés soit 0,8 %. Le District de Loire-Atlantique conserve sa 1<sup>ère</sup> place avec 49 162 licenciés devant le Rhône 47 664 licenciés et l'Ille et Vilaine 42 420 licenciés.

Le rapport moral que vous avez tous lu, j'en suis sûr, vous sera commenté par Daniel Moulet, Secrétaire Général, et je ne vais pas empiéter sur ses prérogatives.

Tous ceux qui participent à la vie du football départemental savent que de nombreux projets sont en cours, que d'autres sont en réflexion.

C'est la vie quotidienne d'un Comité Départemental qui doit transmettre sa passion à ses clubs, ses équipes, ses dirigeantes et dirigeants. Les membres élus et les membres désignés de nos commissions savent que, comme dans les clubs, le bénévolat s'essouffle. Il nous faut tous ensemble motiver les générations à venir pour les faire participer dès que possible et ainsi préparer l'avenir de nos clubs.

Le District par ses actions, ses formations et ses conseils s'engage à vous aider, mais ce travail de recrutement c'est à vous femmes et hommes de terrain de le mettre en place dès maintenant. Notre projet pour la mandature 2012-2016 se résume en 5 mots :

#### **PROXIMITE**

Vous avez depuis le 2 juin un élu résident sur votre secteur.

Vous avez également élu des grands électeurs de secteur.

Aussi, à compter du mois d'octobre, ils vont organiser des réunions avec l'ensemble des clubs participant aux championnats de Ligue et de District.

Ces réunions doivent être des moments d'échange et de partage d'information et d'expérience.

#### **ECOUTE**

Nous voulons être plus près de nos clubs, des acteurs du football.

Aussi, lors de ces réunions nous allons vous écouter afin de mieux connaître vos préoccupations.

#### **ACCOMPAGNEMENT**

Vous aider à la mise en place d'un projet club éducatif et social, nos équipes sont à votre disposition.

#### **COMMUNICATION**

- Les réunions de rentrée avec les clubs permettent de faire connaître, de vulgariser les évolutions, projets techniques, règlementaires et administratifs.

- Les Procès-Verbaux des commissions, trace officielle du travail réalisé et des décisions prises seront publiés au plus près de la date de réunion.

- L'organisation de réunions avec les clubs et les arbitres permettront de partager des retours d'expérience.

- Les actions, les moments forts réalisés avec et dans les clubs seront mis en valeur via les articles du site internet et les reportages vidéo.

- Le District est à votre disposition pour concevoir, mettre en place des formations à la carte pour tous les acteurs du football au sein de vos clubs ou au siège du District.

- Le e-journal avec une parution tous les 15 jours servira de fil conducteur et de vecteur d'information vers vous. Il sera agrémenté, à chaque édition, d'un jeu Questions/Réponses pour constituer tout au long de la saison une base de données répondant aux questions que vous vous posez.

#### **DEVELOPPEMENT**

- Afin de vous aider, nous sommes en attente de la création d'un deuxième poste de Conseiller Départemental du Football d'Animation. Il aura pour mission de vous accompagner dans votre structuration.

Est-il normal qu'un District de 40 817 licenciés soit 8 745 de moins que le nôtre soit doté de 2 CTD – 2 CDFA et 2 adjoints aux CTD, alors que pour 49 162 licenciés nous n'avons qu'un CTD et un CDFA.

- Le Challenge du RESPECT du District de Loire-Atlantique est mis en place depuis le début de saison.

- L'arbitrage : nous allons optimiser et assurer un meilleur suivi des arbitres débutants.

La règle des 10 mètres pour les catégories U13 – U15 et U17 que vous avez voulu mettre en place afin d'enrayer la contestation.

Vous aider à mettre en place dans vos clubs, une charte sur l'accompagnement des jeunes arbitres et cela passe par votre référent arbitre.

Il nous faut tous ensemble, tout mettre en œuvre pour réaliser ce projet au cours des 4 années.

Le District rayonne sur tout le département et sous toutes les formes de pratiques :

- Foot d'animation à 3, 5, 7, 9
- Foot à 11
- Futsal
- Beach Soccer
- Sections sportives

Et la liste est encore longue tellement nos activités sont variées.

Les élus que nous sommes mettent toute leur énergie à ce développement et leurs décisions orientent l'avenir de la discipline que nous aimons tant. Le football est avant tout un jeu, mais la pratique dans les clubs est soumise à des règles.

Il faut que dès maintenant tous ensemble nous disions STOP à l'agressivité que nous constatons sur le bord de nos terrains.

Dire STOP à l'agressivité verbale et condamner fermement l'agressivité physique.

Notre responsabilité de dirigeants adultes est engagée et c'est solidairement que nous réussirons à redonner à notre sport favori ses lettres de noblesse.

Je souscris enfin aux conclusions du rapport moral de Secrétaire Général pour remercier à mon tour tous les acteurs du football départemental.

Merci aux employés du District de faire vivre au quotidien notre association : Claudine, Isabelle, Marie-Christine, Isabelle et Stéphanie pour l'administratif, Sébastien pour le développement, Karl et Rudolph pour le Technique, Thomas et Patrice qui animent les Sections Sportives.

Je remercie les Présidents et membres de commissions départementales qui ont participé bénévolement au bon déroulement de la saison.

Je vous remercie tous, présents et absents, tout licencié confondu pour ce que vous faites dans vos clubs et je pèse mes mots : à quand le statut du bénévolat ?

Nous subissons de plein fouet la conjoncture actuelle, nous élus, savons vos difficultés rencontrées quotidiennement.

Je remercie les institutions incontournables pour le fonctionnement d'un Comité départemental :

- Le Conseil Régional des Pays de la Loire lors du Fémi Plage
- Le Conseil Général de Loire-Atlantique
- Le ministère de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- La ville de La Chapelle sur Erdre
- 

Je remercie nos fidèles partenaires qui nous soutiennent :

- Le Crédit Agricole Loire-Atlantique Vendée
- Casal Sport
- Carrefour
- Urban Foot
- Inkconso
- VD-COM SFR
- Art Dan
- Courant Construction
- Nexity
- ID'Copies
- Domino's Pizza
- Les Pépinières du Val d'Edre
- Maya Imprimerie
- Le FC Nantes

Et qui savent nous rester fidèles dans une conjoncture économique toujours difficile.

Je termine enfin, continuons à vivre notre passion et je souhaite que nous puissions vivre ensemble encore de grands moments au cours de cette saison 2012 – 2013.

Mesdames, Messieurs, MERCI de m'avoir prêté attention. »

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le rapport moral et d'activités est paru sur le site internet du District en date du 4 septembre 2012.

En tant que nouveau Secrétaire Général élu pour la nouvelle mandature, il m'appartient de vous le présenter ; mais ce document est le fruit du travail de mon prédécesseur Michel Valin que je veux saluer ici devant vous pour la qualité de son travail, de son implication et de son investissement depuis plus de 25 ans au District. Il a maintenant choisi de prendre un peu de recul pour enfin profiter de sa famille.

Vous êtes déjà investi à fond sur la nouvelle saison. Aussi, je ne reviendrai pas en détail sur ce rapport. Vous l'avez peut-être déjà consulté ou vous pouvez toujours le faire sur le site internet.

Ce rapport est la mise en valeur du travail des 16 commissions du District. Certaines de ces commissions se sont réunies pratiquement chaque semaine. Je pense à la Commission de Discipline, la Commission Sportive en autres.

Je voudrai que chacun prenne conscience et soit reconnaissant et respectueux envers tous ces bénévoles qui consacrent une bonne partie de leur temps de repos au service du District.

Les points positifs de cette saison 2011/2012 :

- La mise en place d'une formation à destination des « mamans » qui bien souvent se contentaient d'être spectatrice de leurs enfants autour de la main courante.  
56 mamans ont été formées. Ce dispositif a fait des envieux au niveau national et est maintenant repris dans d'autres Districts.
- Grande satisfaction aussi, avec notre football d'animation qui à travers les plateaux et les journées événementielles démontre sa vitalité et l'excellent travail de la commission et de nos techniciens Rudolph Blanchard et Karl Marchand.
- Un beau succès de la journée « Claude Bénizé » dont c'était la 5<sup>ème</sup> édition à Savenay. Ce rassemblement permet de fédérer les participants : enfants, éducateurs, parents autour des valeurs éducatives portées par M. Bénizé.
- La Copa Féminine confirme son développement par le nombre d'équipes qui autorise maintenant la mise en place d'un mini championnat à la satisfaction des éducatrices et référentes d'équipes.
- Succès également du Fémi Plage qui pour sa 11<sup>ème</sup> édition a battu le record de participantes soit 681 jeunes filles.  
Cette journée marque un point d'orgue à la volonté mise en place de développer la pratique, la connaissance, la valorisation du football féminin.
- Grande satisfaction pour l'organisation des finales jeunes, seniors, féminines et remerciements particuliers aux clubs de La Chapelle Basse Mer, La Baule Le Pouliguen, Couëron qui ont su avec leurs bénévoles mobiliser leur énergie pour que ces journées soient un succès.  
En même temps, félicitations aux arbitres pour leur implication tout au long de l'année mais aussi qui ont su rendre ces finales festives et jouées dans le respect de l'autre.
- Une autre satisfaction est de voir enfin le nombre de réserves en baisse, ainsi que le nombre de forfaits ; ce qui prouve que nos rappels ont porté leurs fruits et que vous êtes maintenant plus sensibles aux règles et procédures.

Malheureusement, quelques points négatifs et encore une fois les problèmes de discipline. La Commission a eu à traiter 8 342 dossiers soit 642 de plus que la saison précédente dont 12 instructions contre 5 la saison passée. La plupart du temps, il s'agit de propos ou gestes graves envers les arbitres de la part de joueur mais encore plus alarmant d'éducateur ou de dirigeant.

Ce qui me fait aborder un autre point négatif. Nos jeunes arbitres, arbitres débutants sont bien souvent livrés à eux-mêmes sur les terrains ; leur club d'appartenance ne se souciant pas de la présence d'un tuteur ou d'un référent.

Cette saison, l'inscription au stage en Internat sera conditionnée à la présence d'un tuteur-référent pour le jeune arbitre.

Ne décourageons pas les jeunes pour leur passion à arbitrer.

Enfin, à signaler encore la présence sur les feuilles de match de joueurs non qualifiés ou sans licence. Je rappelle, en cas d'accident, la responsabilité civile et pénale du Président du club est engagée.

Nous sommes bien conscients que l'évolution des textes, règlements voulue par la Fédération sont parfois difficiles à digérer pour les clubs. C'est pour cela que l'on vous demande d'être présent lors des réunions que l'on organise au District.

Mais aussi, vous pouvez nous solliciter pour animer directement dans vos clubs, des formations sur des thèmes que vous nous proposerez directement. Vous avez eu une feuille pour nous permettre de connaître vos besoins.

Un point sur nos effectifs.

Nous avons connu une baisse de 0.8 % identique à la baisse nationale. Mais avec 49 162 licenciés, nous étions encore le 1<sup>er</sup> District de France.

- Les dirigeantes ont augmenté de 17.6 %. La formation des mamans n'est pas étrangère à ce chiffre.
- Augmentation des licenciées féminines de 17 %, cause à effet de l'excellent parcours de notre équipe nationale
- Enfin, une légère augmentation du nombre d'arbitres (490) mais encore insuffisante pour les 1000 matchs à arbitrer chaque week-end.
- Une baisse en catégorie U19 de 12 %. C'est pour cela, qu'à partir de cette saison pour les compétitions District hors DSD, 6 U20 seront autorisés.

Enfin, je termine par le meilleur pour saluer avec fierté la promotion de deux de nos clubs :

- FC La Chapelle des Marais en CFA 2
- USJA Carquefou en National

Toutes nos félicitations aux joueurs, entraîneurs et dirigeants.

Bonne saison 2012 / 2013 et n'oublions pas à l'heure où certains sont touchés par la crise (licenciements, difficultés économiques...), le FOOTBALL n'est qu'un JEU qui doit nous permettre de nous retrouver autour de vraies valeurs humaines :

- Respect
- Plaisir
- Fair Play
- Convivialité

Merci de m'avoir prêté attention... »

## **APPROBATION DU RAPPORT MORAL**

**ALAIN MARTIN**

Le rapport moral est adopté à l'unanimité moins 7 abstentions.

Le Président appelle le trésorier, Albert Bauvineau, pour la présentation du rapport financier.

## **COMPTES FINANCIERS**

**ALBERT BAUVINEAU**

« Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts pour vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 30 juin 2012, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Nous avons donc effectivement à vous faire le compte rendu de l'emploi des moyens financiers mis à la disposition du District de Football de Loire-Atlantique pour la mise en œuvre de sa politique et l'accomplissement de ses missions.

## **SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION**

Les principaux évènements survenus au cours de la saison 2011-2012 ont été évoqués dans le rapport moral.

Dans l'exposé qui suit, nous limiterons notre compte rendu aux seuls éléments chiffrés concernant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012.

## SITUATION DE L'ASSOCIATION A LA DATE DU PRESENT RAPPORT ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les résultats de l'année 2011-2012 restent équilibrés grâce à une maîtrise des charges et une stabilité des produits.

### RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à la date du 30 juin 2012, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes de recettes et de dépenses.

## Compte de Résultat

Le total des produits d'exploitation (hors reprise sur provision) s'élève à 797 099 € contre 806 797 € la saison précédente soit une baisse de 1.20 % et se décompose des principaux postes suivants :

- **Amendes** : la progression de 7.21 % de ce poste provient quasi exclusivement des dossiers disciplinaires toujours plus nombreux (+10 %).  
Les amendes concernant les manques de licences, la saisie des résultats sur internet et le remplissage des feuilles de matchs restent stables.
- **Subventions** : par rapport à la saison précédente, ce poste est en diminution.

Nous tenons cependant à remercier les partenaires institutionnels, et les instances de tutelle, à savoir :

- Conseil Général ;
- Conseil Régional ;
- Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- Fédération Française de Football ;

Il faut souligner l'importance de l'aide fédérale pour le soutien à l'emploi.

- **Droits d'engagements** : Stabilité liée à la stabilité du nombre de nos licenciés
- **Autres Produits** :
  - o Droits de stages : la progression de 25 % s'explique par le montant des droits d'inscription à la formation d'arbitre en internat et au nombre très important d'inscrits au concours de la SSD de la Colinière
  - o Sponsoring : nous pouvons compter sur le soutien de nos partenaires (pour certains déjà anciens)
    - Crédit Agricole Atlantique Vendée
    - Casal Sport
    - VD COM - SFR
    - Imprimerie MAYA
    - Carrefour
    - Domino's Pizza
    - Art Dan
    - Nexity
    - Pépinières du Val d'Erdre
    - Courant Construction
    - A2C Conso
    - Urban Foot
    - ID Copies

et nous les en remercions sincèrement.

Dans le même temps, les coûts de fonctionnement (hors dotation aux provisions) sont stables. Le total des charges s'élève 734 821 € contre 731 534 €.

Les principaux postes se décomposent comme suit :

- Charges de personnel patronales et fiscales sont stables.
- Achats : forte hausse des achats liée à la gestion des stocks.

- Forte baisse du poste « Transports – Déplacements et Organisations » compte tenu de la modification du mode de calcul des frais de déplacements suite au contrôle de l'URSSAF, d'une forte baisse des frais liés à l'organisation des opérations techniques ; une nouvelle organisation des stages ayant été mise en place. Il faut également préciser que de nombreux élus ou membres de commissions se déplacent sans demander d'indemnisation.
- L'affranchissement est en forte baisse alors que les frais téléphoniques sont stables.

Les mouvements sur les postes de provision (dotations et reprises) proviennent essentiellement du risque Prud'homal sur un dossier en cours.

Compte tenu de l'ensemble de ces données, le résultat d'exploitation ressort à – 6 618 € contre 18 383 € au 30 juin 2011.

Après prise en compte du résultat financier important suite à la réalisation de nos dépôts à terme et du résultat exceptionnel, l'excédent dégagé au 30 juin 2012 s'élève à 25 337 €.

## **Bilan**

Le Bilan présente la synthèse de la situation patrimoniale de l'Association : ce qu'elle possède (actif) et comment dont elle l'a financé (passif).

Le montant de l'**Actif** immobilisé 647 406 € a évolué par rapport à la saison précédente ; baisse liée à la mise au rebut de matériels obsolètes et aux amortissements.

**Au Passif**, figurent les ressources de l'Association composées, pour l'essentiel, du fonds de dotation qui s'élèvent à 1 170 113 €.

En matière de Dettes, celles-ci ont faiblement augmentées de 1.62 %. Si les emprunts enregistrent une baisse de 21 %, celle-ci est compensée par les régimes sociaux.

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2012 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter l'excédent de l'exercice soit 25 337,14 € en fonds de dotation. Compte tenu de cette affectation, le fonds de dotation s'élèvera à 1 195 450,68 €.

## **CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le commissaire aux comptes va vous donner lecture de son rapport général.

## **QUITUS**

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du Conseil de District. Nous vous demanderons également de donner quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de sa mission.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention. »

M. Patrick Messus, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport sur les comptes annuels du District de Football de Loire-Atlantique pour la saison 2011/2012 et certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2011/2012, de la situation financière et du patrimoine du District de Loire-Atlantique au 30 juin 2012.

**APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité moins 25 abstentions.

**PRESENTATION DES PREVISIONS BUDGETAIRES****ALBERT BAUVINEAU**

Le Budget prévisionnel présenté par le Trésorier fait apparaître les produits et charges d'exploitation pour la saison 2012/2013.

Les Produits (787 K€) tiennent compte :

- D'une baisse des subventions annoncée par les institutionnels
- D'une baisse des amendes découlant des compétitions

Nous comptons sur votre sérieux et les diverses réunions d'information afin de faire baisser les amendes liées aux manquements disciplinaires et administratifs.

- Les autres postes étant pratiquement stables

Les Charges (802 K€) sont pratiquement stabilisés en ce qui concerne les salaires, les affranchissements, la télécommunication et les opérations techniques.

Les transports et déplacements sont notés à la hausse afin de mettre en œuvre l'ensemble des actions proposées par le projet de la mandature.

**PROPOSITION DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE****CLAUDINE GUERLAIS**

Un certain nombre de clubs ayant demandé de procéder au règlement de leurs diverses cotisations par prélèvement automatique, le District est en mesure de le mettre en place, avec 4 prélèvements par an soit au :

- 30 août pour les engagements
- 30 novembre
- 30 mars
- 30 juin à la clôture de la saison

Une information sera transmise 15 jours avant la date d'échéance du montant qui sera prélevé.

Il est rappelé que tous les clubs ont la possibilité de consulter leurs écritures comptables via leur accès Footclubs. Cependant de nombreux trésoriers n'ont pas accès à ces informations, il est vivement recommandé aux Présidents d'ouvrir cet accès afin de faciliter les échanges.

Il est précisé que le règlement des droits d'appel et des inscriptions aux stages en internat pour les futurs arbitres reste conditionné à l'envoi d'un chèque, et que le District ne procède pas aux remboursements des frais d'arbitrage.

C'est un moyen qui est proposé afin d'éviter les retards ou les oublis mais la procédure est facultative.

## PAUSE

### INTERVENTION DU PRESIDENT DE L'AC CHAPELAIN

CHRISTIAN JAULIN

« Le football s'est structuré depuis 60 ans à La Chapelle sur Erdre ; au départ autour de l'association de la Chapelaine qui ne compte aujourd'hui qu'une équipe vétérans. Depuis 40 ans, l'AC Chapelain a pris le relais et se trouve le seul club de football à La Chapelle depuis 1998. Depuis 10 ans, il existe aussi un club de futsal, le FC Erdre.

Notre effectif à l'AC Chapelain oscille autour des 500 licenciés, avec cependant une baisse régulière depuis 2008. Baisse qui se constate dans toutes les catégories.

Les seniors jouent cette année en DH pour la seconde année, avec un objectif de faire monter le niveau des équipes réserves pour offrir un niveau global de jeu plus homogène.

Les U19 qui se trouvaient au niveau Ligue depuis 7 ans, vont jouer cette année en DSD avec l'objectif de retour au niveau Ligue.

Les U17 viennent d'accéder au niveau Ligue et les U15 sont depuis 4 saisons au niveau Ligue en DRS.

Je n'oublie pas non plus notre seule équipe féminine du club qui joue au niveau DSD.

Cet ensemble est intéressant puisqu'il permet d'offrir aux joueurs locaux, la possibilité de jouer et de progresser à un niveau intéressant et de les fidéliser au club. Nous devons également progresser pour les terrains et les éclairages dont les besoins évoluent avec le niveau de jeu des catégories.

Pour atteindre et se maintenir à ces niveaux, le club s'est organisé et continue de se structurer autour de nombreux dirigeants bénévoles, mais aussi d'entraîneurs aujourd'hui tous diplômés. (3 Moniteurs Techniques et 10 Educateurs Fédéraux). Nous avons aussi 5 arbitres officiels, plus un « référent arbitre » et un responsable des délégués de matchs pour assurer l'organisation des présences.

Cette organisation nous a permis ainsi de renouveler cette année la labellisation de l'école de football au niveau « Argent ». Nous sommes fiers de cette reconnaissance du travail fait par tous les bénévoles du club autour des jeunes, et qui nous sera remise demain par le Président du District.

Je remercie très sincèrement tous ces encadrants dirigeants et entraîneurs, pour le travail fait chaque week-end.

Enfin, je termine en exprimant un souhait au District, pour ne plus alourdir les contraintes et la charge administrative des Clubs, qui décourage les bénévoles. Il faut au contraire laisser un maximum de temps aux clubs pour encadrer les joueurs, les équipes, et former au jeu, car l'objectif final est bien de prendre du plaisir à jouer ou à encadrer.

Merci à tous de votre écoute. »

### PRESENTATION DU CHALLENGE DU RESPECT

JEROME PESLIER

Le District met en place "Le Challenge du Respect".

Ce Challenge s'adresse aux équipes évoluant dans les championnats

- Seniors DSD, 1D et 2D
- Jeunes U19 DSD
- Jeunes U17 DSD

La mise en œuvre de ce Challenge a comme objectif plus particulièrement

- de Valoriser les équipes « Fair-play »
- d'Eradiquer la violence et les incivilités sur les stades
- de Récompenser les équipes les plus exemplaires dans ce domaine

Sa mise en œuvre est prévue de la façon suivante : des points de pénalité sont appliqués aux équipes, sur les rencontres de championnat :

- Carton blanc : 1 point
- Avertissement : 3 points
- Carton rouge avec 1 match de suspension : 5 points  
sanction supplémentaire par match de suspension : 5 points

L'équipe gagnante sera celle qui, en fin de saison, aura obtenue le moins de point dans sa division, cette équipe se verra remettre un jeu de maillots aux couleurs de son club.

## **ROLE DE L'ELU ET DES GRANDS ELECTEURS DE SECTEUR**

**GEORGES LE GLEDIC**

Les Grands Electeurs de Secteur (GES) sont les représentants des Clubs « de District » lors des Assemblées Générales de La Ligue.

Avec l'Elu du Conseil de District, ils organisent des réunions, des débats, des échanges, pour être à l'écoute, communiquer sur la vie des clubs et pour recueillir l'avis des Clubs.

Ils font remonter, toujours avec l'Elu du Conseil, les questionnements, soucis et autres difficultés rencontrés par les Clubs au Conseil de District.

Ils sont l'interface entre La Ligue et les Clubs de District et entre les Clubs de District et la Ligue.

Ils portent à la connaissance des Clubs les projets de la Ligue.

En Assemblée Générale de Ligue, ils votent au nom des Clubs sur les projets débattus lors de ces réunions, ils font remonter les questions, les interrogations, les remarques des Clubs.

### **Organisation :**

Le District de Football de Loire-Atlantique est découpé en 11 secteurs, chaque secteur est représenté par 2 Grands Electeurs titulaires et 2 suppléants.

Chaque titulaire dispose de la moitié des voix affectée à son secteur, les voix des titulaires ne sont cessibles qu'à leur suppléant désigné.

### **Pour Etre Grand Electeur :**

Sont éligibles, les membres licenciés des Comités de Direction des Clubs dont l'équipe fanion, féminine ou masculine a disputé les derniers championnats départementaux.

Les Grands Electeurs sont élus pour la durée d'une mandature lors de l'Assemblée Générale électorale du District.

## **PRESENTATION DE LA MISE EN PLACE DU CHALLENGE U19**

**GEORGES LE GLEDIC**

Le District propose la mise en œuvre d'un Challenge spécifique U19.

Ce Challenge débiterait le week-end du 1<sup>er</sup> et 2 décembre (il est souhaitable que le Challenge démarre après 3 mois de compétition pour avoir un minimum de crédibilité pour cette compétition et éviter les forfaits de début de saison) par un premier tour à élimination directe.

Il se poursuivrait alors directement par les 16<sup>èmes</sup> de Finale etc....

Le projet est adopté à l'unanimité moins 72 abstentions.

## **EXAMEN DES VŒUX**

**ALAIN MARTIN**

Le Conseil prend connaissance du vœu de l'Espérance de Crossac demandant à modifier l'article 66 des RG de la LAF pour une application dérogatoire au sein du District 44.

Sur la forme, et plus précisément sur la compétence de l'Assemblée Générale du District 44 s'agissant de la modification d'un règlement de Ligue : le Conseil rappelle que l'Assemblée Générale du District 44 ne peut modifier un règlement de la Ligue, elle peut cependant émettre un vœu à destination du Conseil de Ligue, pour soumission à l'Assemblée Générale de la LAF.

Sur le fond, le Conseil précise que l'article 66 vient d'être réformé lors de l'Assemblée Générale de la LAF du 30.06.2012, à laquelle le District 44 était notamment représenté par ses Grands Electeurs de Secteurs. Rappelons que la proposition votée est le fruit d'une démarche amorcée et demandée par les clubs (vœu de l'US

LUCEENNE – District 44) lors de l'Assemblée Générale de la LAF du 05 novembre 2011, laquelle avait acté la mise en place d'un groupe de travail, chargé de la refonte de cet article. Ce groupe de travail était composé de représentants de la LAF et des trois Districts.

Par conséquent, de l'initiative de la réforme à son vote en Assemblée Générale de la LAF, en passant par le groupe de réflexion, le District 44 et ses clubs ont été représentés et associés à l'article 66 nouvellement voté. Il n'apparaît pas raisonnable, ni démocratique, de remettre en cause ce travail commun, avant même de pouvoir en analyser les résultats.

Il résulte de ce qui précède que le Conseil de District est défavorable à ce vœu.  
Il est irrecevable, cela est de la compétence de la Ligue et nous ne pouvons pas y déroger.

Le Président donne la parole au Vice-Président du Club de Crossac qui développe et argumente son vœu.

Après l'avoir écouté, le Président du District rappelle la position du District expliquée auparavant par le Secrétaire Général.

## QUESTIONS DIVERSES

---

En l'absence de questions diverses préalablement remises au Secrétaire Général Daniel Moulet, le Président fait le point sur quelques dossiers.

### La règle des 10 mètres :

La première expérimentation a eu lieu le week-end dernier et a donné entière satisfaction.  
Le Président fait la lecture d'un courrier en date du 17 septembre du Président de la Ligue du Football Amateur et de la réponse qu'il lui a adressé le Jeudi 20 septembre.

Le Président souligne qu'il ne fera pas de commentaire, sinon que tous ensemble nous allons continuer ce que nous avons entrepris.

### Création d'un 2<sup>ème</sup> poste de Conseiller Départemental du Football d'Animation.

Le Président : "Je viens de vous dire que nous étions en attente de la création d'un 2<sup>ème</sup> poste de Conseiller Départemental du Football d'Animation.

J'ai eu une réponse hier dont je vous donne le contenu :

« Toute nomination, que ce soit remplacement ou création est gelée dans la perspective du redéploiement des postes et le cadre d'une politique territoriale nouvelle et plus équitable »

Autant vous dire que cette création de poste ne verra pas le jour sur la saison 2012/2013.

Beaucoup d'entre vous nous ont demandé la mise à disposition de notre CDFFA pour former des bénévoles dans leur club.

Comment répondre positivement ?

Pour cela, il nous faut embaucher un éducateur sportif qui sera totalement pris en charge par le District, sans aide financière de la Fédération."

Projet adopté à l'unanimité moins 74 voix contre.

Alain Cauet, Président du Club de l'US Ste Luce demande des explications sur le financement de ce poste.

Le Président lui répond que ce poste sera financé sur les comptes du District sans qu'aucune participation supplémentaire ne soit demandée aux clubs.

Deuxième vote et adoption du projet à l'unanimité moins 113 abstentions.

---

## REMISE DES RECOMPENSES – CHALLENGE DE L'ARBITRAGE

PATRICE GUET

La remise des lots concernant le Challenge de l'Arbitrage « Jean-Luc Braud » est animée par Patrice Guet entouré des partenaires et Casal Sport représenté par Ludovic Béranger.

Ce Challenge a pour objectif de récompenser et encourager les clubs qui participent activement à la promotion de l'arbitrage : recrutement, formation et fidélisation des arbitres.

